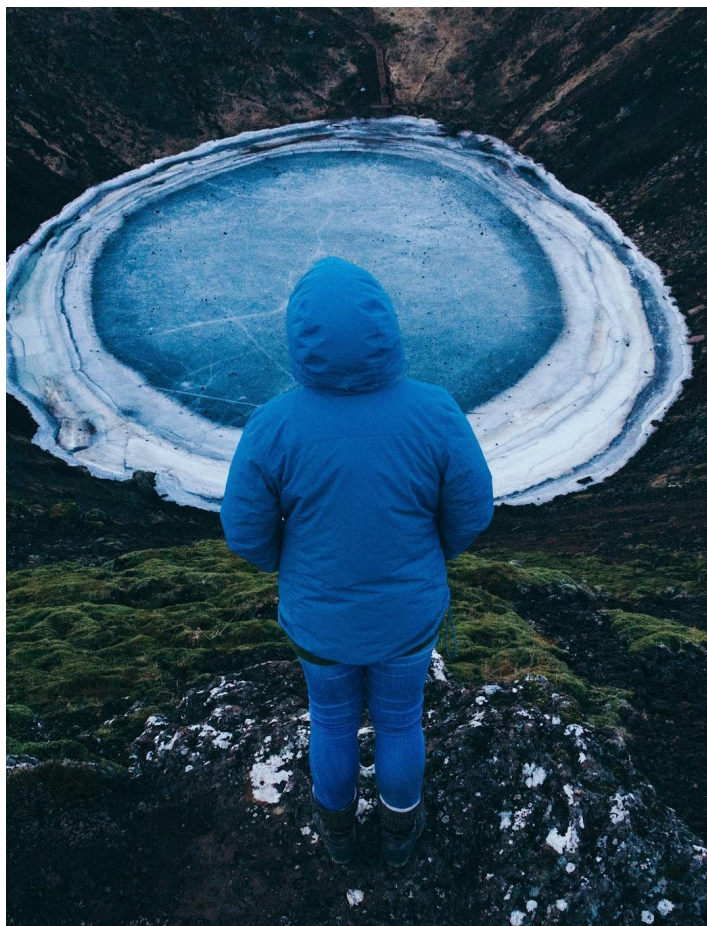


L'Institut CGS accompagne les professionnels pour monter en compétences dans les domaines de comptabilité et gestion socio-environnementales.

C.A.R.E.*, du cadre conceptuel à la comptabilité écosystème-centrée



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cette formation propose une approche progressive de la comptabilité socio-environnementale, depuis les fondements de la méthodologie C.A.R.E. jusqu'à l'analyse des enjeux de gestion à l'échelle des écosystèmes.

Elle associe deux dimensions complémentaires :

- l'acquisition du cadre conceptuel et méthodologique de C.A.R.E., permettant de comprendre les principes de soutenabilité forte, les notions de capitaux et d'obligations de préservation ainsi que les principales étapes de la méthodologie ;
- l'ouverture vers la comptabilité écosystème-centrée, qui permet d'analyser les interactions entre organisations, territoires et écosystèmes et d'aborder les problématiques de coordination et de gestion stratégique collective.

Cette formation constitue un parcours autonome d'acquisition et d'approfondissement des connaissances. Elle ne constitue pas le parcours complet de formation à la mise en œuvre de la méthodologie C.A.R.E. ni une certification professionnelle.



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- expliquer les fondements et les principes de la méthodologie C.A.R.E. ;
- situer les différentes phases d'une démarche C.A.R.E. ;
- comprendre et mobiliser les principales notions du cadre conceptuel C.A.R.E. ;
- analyser les interactions entre organisations, territoires et écosystèmes ;
- expliquer les enjeux et les fondements de la comptabilité écosystème-centrée ;
- comprendre la complémentarité entre la comptabilité écosystème-centrée et la méthodologie C.A.R.E. ;
- utiliser le raisonnement général du Cadre Comptable Écosystème-Centré pour analyser les enjeux de structuration de l'information dans la gestion stratégique d'un écosystème ;
- dialoguer avec différentes parties prenantes à partir d'un cadre conceptuel et méthodologique structuré.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports méthodologiques et exposés de l'intervenant.
- Tests, exercices, travaux individuels et en groupes.
- Mise en situation et partage des pratiques.
- Analyses et échanges sur des cas théoriques ou réels.

PUBLIC CONCERNÉ

Comptables, Experts-comptables, Contrôleurs de gestion, Responsables financiers, Responsables RSE, Consultants (pilotage projet de transformation des entreprises / conduite du changement / RSE), Experts de l'impact, Experts sur l'une des familles des capitaux (naturel, humain et financier).

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

CERTIFICATION

Le module 1 du parcours C.A.R.E. constitue une porte d'entrée vers les modules 2, 3 et 4, proposés séparément et correspondant aux différentes dimensions de la méthodologie C.A.R.E.

Le parcours complet à la méthodologie C.A.R.E., incluant les modules 2, 3 et 4 et une évaluation finale, fait l'objet d'un dispositif distinct visant la validation de compétences professionnelles, notamment la capacité à mobiliser la méthodologie C.A.R.E. dans un contexte organisationnel.

La certification repose exclusivement sur la réussite à une épreuve certificative finale et fait l'objet d'une démarche volontaire.

La certification est actuellement en cours d'enregistrement au Répertoire Spécifique (RS) auprès de France compétences.



PRÉREQUIS ET CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATS

Aucun diplôme spécifique ni connaissance préalable approfondie en comptabilité n'est exigé pour accéder au parcours de formation préparant à la certification.

La méthodologie C.A.R.E. mobilise des raisonnements comptables spécifiques, qui sont abordés et explicités dans le cadre du parcours de formation, sans supposer une maîtrise préalable des techniques comptables traditionnelles.

Toutefois, afin de favoriser de bonnes conditions d'apprentissage et la mise en œuvre effective des compétences visées, il est attendu que les candidats disposent :

- d'une expérience professionnelle ou d'une connaissance du fonctionnement des organisations,
- de capacités d'analyse et de raisonnement structuré,
- d'un intérêt ou d'une sensibilité aux enjeux de soutenabilité, de gestion ou de pilotage des organisations.

Il est recommandé que les candidats aient suivi une formation introductive à la méthodologie C.A.R.E. ou disposent de connaissances équivalentes leur permettant de se repérer dans les principes et concepts fondamentaux mobilisés par la méthodologie.

Un entretien individuel d'orientation, réalisé en amont de l'entrée dans le parcours, permet d'informer le candidat sur les exigences de la formation et de vérifier l'adéquation de son projet avec les compétences visées. Cet entretien relève exclusivement de l'accompagnement pédagogique et ne constitue ni un dispositif de sélection, ni un prérequis à la certification.

DÉLAIS D'ACCEPTATION DES DOSSIERS ET DE RÉPONSE

Acceptation des candidatures jusqu'à 15 jours avant la session. Réponse apportée au candidat 5 jours plus tard.



CONTENU DE LA FORMATION



Formateur

Marc-Antoine Gbarssin

Expert-comptable, il accompagne les entreprises dans la mise en place de la comptabilité écologique.

Durée : 5 jours (35h)

Compétences développées

- Analyse globale des enjeux socio-environnementaux d'une organisation.
- Lecture méthodologique d'un projet de comptabilité écologique.
- Capacité à structurer une démarche de soutenabilité.

Contenu du module

- Présentation de la méthodologie C.A.R.E. et de ses fondements.
- Philosophie du modèle : responsabilité des organisations, soutenabilité forte.
- Notions clés : capitaux, obligations de préservation, entités capitales.
- Positionnement de C.A.R.E. dans l'environnement comptable, réglementaire et extra-financier.
- Présentation détaillée des huit phases de la méthodologie C.A.R.E.
- Illustration continue à partir d'un cas pratique fil rouge.
- Mise en perspective des limites et des conditions de validité de la méthode.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques structurés.
- Études de cas.
- Applications guidées.
- Échanges collectifs et retours d'expérience.

Modalités d'évaluation

- Participation active aux travaux.
- Validation des acquis en fin de module.



CONTENU DE LA FORMATION



Formateur

Christophe Bouni

Docteur en économie de l'environnement et analyse spatiale (Paris I Panthéon Sorbonne), thèse sur le thème du développement durable et des macro-systèmes d'information. Depuis plus de 10 ans, il exerce ses compétences dans le domaine de la gestion de l'eau, de l'aménagement du territoire ; il travaille également sur les méthodes de suivi et d'évaluation des politiques et les questions d'organisation des connaissances pour structurer les débats et la décision publique. Il occupe depuis janvier 2001 les fonctions de gérant d'AScA.

Durée : 1 jour (7h)

Compétences développées

- Analyse des interactions entre organisations, territoires et écosystèmes.
- Lecture stratégique des enjeux de gouvernance et de coordination multi-acteurs.
- Capacité à structurer une réflexion informationnelle à l'échelle d'un écosystème.
- Compréhension des approches comptables complémentaires à l'échelle organisationnelle.

Contenu du module

Le module présente les enjeux et fondements de la comptabilité écosystème-centrée (CEC), son positionnement dans le champ des innovations en comptabilité écologique et sa complémentarité avec la méthodologie C.A.R.E. Il introduit le Cadre Comptable Écosystème-Centré, son raisonnement général et ses principes de structuration de l'information à l'échelle d'un écosystème. Les participants appliquent ensuite ce cadre à travers des études de cas réels et un cas fictif, afin d'analyser les enjeux de gestion stratégique collective et de restitution de l'information dans un contexte écosystémique.

Méthodes pédagogiques

- Études de cas appliquées.
- Applications guidées.
- Échanges collectifs et retours d'expérience.

Modalités d'évaluation

- Participation active aux travaux.
- Validation des acquis en fin de module.



CGS
INSTITUT

Formation en Comptabilité
et Gestion Soutenables



CONTACT

contact@institutcgs.fr
www.institutcgs.fr

**INSTITUT DE FORMATION EN
COMPTABILITÉ ET GESTION
SOUTENABLES**

SIRET : 922 708 359 00018

NDA : 11756675775



TARIFS

3 000€ HT (3 600€ TTC)

*La formation n'est pas éligible à un
financement via le Compte Personnel de
Formation (CPF).*

DATE

Du 02 novembre au 06 novembre

Puis le 16 décembre 2026

42 heures de formation

FORMAT

En présentiel

177 rue de Charonne, 75 011 Paris

9h-12h30 / 14h-17h30

**Possibilité de suivre certaines journées en
distanciel**